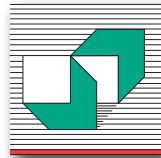


COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DE BELGIQUE

Société Anonyme
Avenue Jean Dubrucq, 175/1 - 1080 Bruxelles
Registre des Personnes Morales - Bruxelles - TVA : BE 0405.966.675
Cotation Euronext Bruxelles sous le libellé : **IMMOBEL**
Site internet : <http://www.immobel.be>



14 mai 2008 8h40

Information réglementée

DECLARATION INTERMEDIAIRE

En vertu de l'AR du 14 novembre 2007, la COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BELGIQUE commente ci-après les événements importants intervenus depuis le 1^{er} janvier 2008 ;

- Cession de la société (participation 50%), détenant le projet *Omega Court*, partie bureaux, situé à Bruxelles (Auderghem) de 17.026 m² à Cofinimmo.
- Démarrage des travaux pour la phase I du projet *Forum* situé à Bruxelles, rue de la Croix de Fer qui porte sur 15.915 m² de bureaux.
- Au Grand Duché du Luxembourg, à Mamer, acquisition de 50% des actions de la société *WestSide* qui permet le développement de la Phase II du projet *WestSide Village* (+/- 12.000 m²).
- Le développement des différents projets en portefeuille, soit 18 pour le département Bureau et 20 pour le département Résidentiel, se poursuit, en ligne avec le planning.
- L'activité de Lotissement, tant au niveau des ventes de terrains, des acquisitions, que des investissements en équipement de lotissement se poursuit en conformité avec les objectifs.
- Le Crédit corporate de 85 MEUR, échéance au 30 juin 2008, a été renouvelé, par Fortis Banque et ING Belgique pour une période de 3 ans. Ce financement permet notamment d'avoir les moyens nécessaires pour de nouveaux investissements.

La COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BELGIQUE rappelle qu'il n'est actuellement pas prévu qu'un projet significatif arrive à maturité en 2008.

Le rapport annuel 2007 est disponible en version digitale sur le site Internet de la Société et peut être obtenu, sur simple demande, au siège de la Société.